

Département du Loiret
Arrondissement de Montargis
Canton de Lorris

Commune de

NOYERS



☎ 02 38 92 40 72

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le 21 mars, à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de NOYERS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente Florimond Raffard, sous la présidence de Madame Marie-Annick MARCEAUX, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 14 mars 2024.

Présents : Marie-Annick MARCEAUX, Jacques AUBERT, Pierre BADER, Sylviane CAILLE, Martine CORDIER, Christiane DENIZARD, Hubert DESPREZ, Jacques FOUCHER, Yannick GERVAIS, Richard MARCEAUX.

Absents excusés : Sarah BADER (procuracion donnée à Pierre BADER), Angélique BEAUDOIN (procuracion donnée à Marie-Annick MARCEAUX), Florence QUIGNON (procuracion donnée à Yannick GERVAIS).

Secrétaire de séance : Jacques AUBERT.

Nombre de Conseillers

- En exercice 13
- Présents 10
- Votants 13

Objet : APPROBATION COMPTE GESTION

DRESSE PAR LE RECEVEUR : - BUDGET PRINCIPAL M57 – EXERCICE 2023

Délibération n°14/2024

Madame le Maire donne la parole à Madame Martine CORDIER, responsable de la Commission Finances, qui présente au Conseil Municipal le compte de gestion du budget M57 Budget Principal 2023.

Madame le Maire annonce la concordance entre les écritures du compte de gestion relatifs aux états de réalisation et les écritures des crédits employés de la collectivité.

Appelé à s'exprimer, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte de gestion 2023 relatif au budget M57 Budget Principal, établi à la clôture de l'exercice par le Centre de Gestion Comptable de Montargis.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Madame Le Maire,
Marie-Annick MARCEAUX.



Monsieur Le Secrétaire de séance,
Jacques AUBERT.